

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

serié 27 - Calligraphy GOUACHE

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	2 (14.04.16)	Page	1 / 8

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial sérié 27 - Calligraphy GOUACHE
du produit Gouache extra-fine pour calligraphie

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale
Produits pour création de l'art.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

H. Schmincke & Co. GmbH & Co. KG
Otto-Hahn-Str. 2
D - 40699 Erkrath
Tel. +49 (0) 211-2509-0
Fax. +49 (0) 211-2509-497
info@schmincke.de
www.schmincke.de

Service responsable de l'information

Schmincke-laboratoire:
lun-jeu 8.00-16.30; ven. 8.00-13.30
Tel. +49 (0) 211-2509-474
labor@schmincke.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Renseignements d'urgence	Appel d'urgence Berlin
Téléphone	(24h - counseling en allemand et en anglais)
	+49 (0) 30-30686790

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la directive CE 1272/2008 (CLP)

sans marquage distinctif

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetado (CLP)

Mention d'avertissement

Mentions de danger

sans marquage distinctif

Conseils de prudence

2.3 Autres dangers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

serié 27 - Calligraphy GOUACHE

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	2 (14.04.16)	Page	2 / 8

Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, 2-Methyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique. (EUH208)

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Spécification chimique

Eau
gomme arabique
pigments
Numéro CAS
EINECS / ELINCS / NLP
Numéro d'identification UE
Numéro de commerce international
Numéro d'enregistrement REACH
N° RTECS
Code DG-EA (Hazchem)
Numéro CI

3.2 Mélanges

Indications complémentaires

Informations supplémentaires : voir l'annexe

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas d'inhalation

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. En cas d'une irritation persistante, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaises, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

Choisir l'agent extincteur en fonction de l'environnement du foyer.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

serié 27 - Calligraphy GOUACHE

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	2 (14.04.16)	Page	3 / 8

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Indications complémentaires

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

6.2 précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une introduction dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Indications complémentaires

6.4 Référence à d'autres sections

Évacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Respecter les mesures de précaution usuelles lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection contre l'incendie et les explosions

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement

température de stockage: 10 - 30 °C

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage

Indications

diverses

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

En cas de dégagement de poussières, porter un masque anti-poussière.

Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection oculaire

Lunettes de protection.

Protection corporelle

Porter des vêtements de travail appropriés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

serié 27 - Calligraphy GOUACHE

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	2 (14.04.16)	Page	4 / 8

Aspect pâteux
Couleur pigmenté
Odeur presque inodore

min max

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition
Point de fusion/point de congélation
Point éclair/plage d'inflammabilité
Inflammabilité
Température d'ignition
Température d'auto-inflammabilité
Limites d'explosibilité
Indice de réfraction

Coefficient de partage: n-octanol/eau
Danger d'explosion

Tension de vapeur

Densité 1,3 - 20 °C
2,4 kg/l

Valeur pH 5,5 6,5

Viscosité dynamique de
Viscosité dynamique à

Viscosité cinématique de
Viscosité cinématique à

9.2 Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2 Stabilité chimique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

forte chaleur et gel

10.5 Matières incompatibles

oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Ingestion

Aucune donnée disponible

Contact avec la peau

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

serié 27 - Calligraphy GOUACHE

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	2 (14.04.16)	Page	5 / 8

Aucune donnée disponible
Contact avec les yeux
Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Remarques générales

Tests toxicologiques

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique
Classe de risque pour le milieu aquatique 1
Numéro de catalogue
Remarques générales

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses
Besoins en oxygène

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)
Coefficient de partage: n-octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets nocifs

Remarques générales

Effets toxiques sur l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet 080112 080112 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 080111
Recommandation

Conditionnement

Code de déchet
Recommandation

Indications diverses

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

serié 27 - Calligraphy GOUACHE

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	2 (14.04.16)	Page	6 / 8

IMDG, IATA

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN
IMDG
IATA

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant - IMDG
Marine Polluant - ADN

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Code: ADR/RID
Classe de danger
Etiquette de danger ADR
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Réglementations particulières
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé
Réservoirs mobiles: Instructions
Réservoirs mobiles: Réglementations particulières
Codification réservoirs
Restriction concernant les tunnels
Remarques
EQ
Réglementations particulières

Transport par voie fluviale

Etiquette de danger
Quantités limitées
Transport autorisé
Équipement nécessaire
Aération
Remarques
EQ
Réglementations particulières

Transport maritime

Numéro EmS
Réglementations particulières
Quantités limitées
Conditionnement: Instructions
Conditionnement: Réglementations particulières
IBC: Instructions
IBC: Réglementations
Instructions réservoirs IMO
Instructions réservoirs UN
Instructions réservoirs Réglementations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

serié 27 - Calligraphy GOUACHE

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	2 (14.04.16)	Page	7 / 8

particulières
Stowage and segregation
Properties and observations
Remarques
EQ

Transport aérien

Hazard
Passenger
Passenger LQ
Cargo
ERG
Remarques
EQ
Special Provisioning

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Europe

Teneur en VOC [%]
Teneur en VOC [g/L]
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Allemagne

Classe de stockage
Classe de risque pour le milieu aquatique 1
Numéro de catalogue
Décret relatif aux défaillances
Indications relatives à une limitation de la durée de travail
Autres informations, restrictions et dispositions légales

Danemark

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Hongrie

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Grande-Bretagne

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Suisse

Teneur en VOC [%]
0 %
Autres informations, restrictions et dispositions légales

EUA

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

serié 27 - Calligraphy GOUACHE

N° de l'article		Date d'émission:	14.04.16
Version	2 (14.04.16)	Page	8 / 8

Autres informations, restrictions et dispositions légales
Federal Regulations
State Regulations

Japon

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Canada

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Informations diverses

Mentions de danger (CLP)

Informations diverses

Les informations sont fondées sur nos connaissances d'aujourd'hui et elles décrivent les besoins de sécurité de notre produit en utilisation courante et comme décrit. Une valable assurance juridique de propriétés ou aptitudes pour certaines mises en action précisées ne se dérive pas de nos indications c'est pourquoi nous recommandons d'accorder les applications de produit dans les conditions désirées et les vérifier expérimentaux. Pour ces raisons nous ne pouvons ni garantir pour les propriétés de produits ni être responsable pour les dégâts provoqués par l'utilisation de nos produits.

Littérature

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Raison des dernières modifications

Indications diverses

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour.
Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juridique.

Annexe de la fiche de données de sécurité No.: 27 000 000
Calligraphy Gouache

art.N°	nom du produit	C.I.		Numéro CAS
27101	SUPRA blanc couvrant	PW6	Dioxyde de titane	13463-67-7
27210	jaune citron	PY3	Monoazoïque	6486-23-3
27211	teinte jaune de cadmium clair	PY74; PY83	Monoazoïque; Diaryle	6358-31-2; 5567-15-7
27320	rouge vermillon	PR4	Bêta-Naphthol	2814-77-9
27321	rouge de garance foncé	PW5; PR187; PR112	Sulfate de baryum; Naphtol AS; Naphtol AS	1345-05-7; 59487-23-9; 6535-46-2
27430	bleu d'outremer foncé	PB29	Bleu d'outremer	57455-37-5
27431	bleu de Paris	PB15; PB15:1	Phthalocyanine (Cu); Phthalocyanine (Cu)	147-14-8; 147-14-8
27540	vert oxyde de chrome	PG17	Hematite (Cr)	1308-38-9
27650	terre de Sienne brûlée	PY42/PR101/PBk11	Hydrate d'oxyde de fer	20344-49-4
27760	noir d'ivoire	PBk1; PBk9	Aniline noir; Produit de carbonisation d'origine animal	13007-86-8; 8021-99-6
27761	noir velours	PBk1	Aniline noir	13007-86-8
27870	perle d'or	-	Mica	-
27871	perle rouge	-	Mica	-